



Armée de l'Air : le drone MALE Reaper, missions et équipages

Les opérations extérieures (Opex) et les dispositifs particuliers de sûreté aérienne (DPSA) nécessitent un engagement élevé de drones MALE (moyenne altitude longue endurance) et de former beaucoup d'équipages.

Leurs enjeux ont été présentés à la presse, le 16 mai 2019 à Paris, par le colonel, chef de la division ISR (renseignement, surveillance et reconnaissance) de l'état-major de l'armée de l'Air, et le lieutenant-colonel commandant l'escadron de drones 1/33 « Belfort », implanté sur la base de Cognac. De plus, le mensuel *Air Actualités* d'avril 2019 inclut un dossier sur les drones de l'armée de l'Air.

Missions. Outre la posture permanente de sûreté aérienne du territoire national, les DPSA concernent les grands événements : défilés du 14 juillet et du 11 novembre à Paris ; voyage du pape Benoît XVI à Lourdes en 2008 ; Conférence de Paris sur le changement climatique (COP 21, 2015) ; sommets du G8 à Evian (2003) et à Deauville (2011). Les drones MALE sont aussi déployés en Opex : Kosovo (2001-2002) ; Afghanistan (2009-2012) ; Libye (2011) ; « Serval » au Mali (2013) ; « Barkhane » dans la bande sahélo-saharienne (depuis 2014). Ainsi, un système de drone Reaper au standard Block 1 apporte un appui direct à « Barkhane », pour une mission de coordination de frappe et de reconnaissance par transmission, au poste de commandement interarmées de théâtre (PICAT) de

N'Djamena (Tchad), d'un renseignement élaboré en temps réel par son équipage. Cette mission se déroule en quatre phases : recherche des objectifs sur zone puis extraction de leurs coordonnées GPS ; transfert des données tactiques aux Mirage 2000D et attribution de cibles après autorisation d'ouverture du feu du PICAT ; dans le cas de 3 cibles, illumination de la cible 1 et transmission des coordonnées des cibles 2 et 3 aux avions de chasse ; maintien sur zone pour s'assurer de la réussite de la mission. Depuis 2013, les deux Reaper de « Belfort » ont éclairé une soixantaine de bombes guidées laser GBU 12 de 250 kg. Fin 2019, le drone au standard Block 5 pourra emporter un missile à faible charge militaire et à autodirecteur laser. Un deuxième système pourrait être mis en place directement à Niamey (Niger) en 2020. Le Reaper aide à la décision en temps réel et participe à la fusion du renseignement, grâce à sa connectivité avec les autres moyens de l'armée de l'Air. En 2030, celle-ci déploiera en permanence : 3 satellites CSO (composante spatiale optique) ; 3 satellites Ceres d'écoute et de renseignement électromagnétique ; 3 avions Falcon CUGE (charge universelle de guerre électronique) ; 16 drones Reaper et 8 stations sol ; 8 ALSR (avions légers de surveillance et de reconnaissance), complémentaires des drones ; des nacelles ASTAC (analyseur de signaux tactiques) et des systèmes de reconnaissance de nouvelle génération montés sur chasseurs ; l'écoute mobile « Sternes » sur véhicule terrestre.

Formation. L'armée de l'Air, qui dispose de 20 équipages opérationnels de Reaper en 2019, devra en former de 80 à 100 d'ici à 2030. Un équipage compte 1 pilote de drone, 1 pilote opérateur de capteurs, 1 officier de renseignement et 1 opérateur images. La 33ème Escadre de surveillance, de reconnaissance et d'attaque, créée en 2019, va constituer un vivier d'experts de planification et de conduite des opérations. Les pilotes de drones seront recrutés directement, pour les deux tiers, et issus des unités de combat de l'armée de l'Air, pour un tiers, afin de maintenir cette polyvalence et ce savoir-faire spécifiques.

Loïc Salmon

Drones : préparer le combat aérien de demain

Drones et armes hypersoniques : futurs enjeux de puissance

Espace : CSO, renouvellement des moyens militaires français